

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 25 avril 2016

Communiqué de presse

Campagne d'habilitation 2016 de la DJSCS Martinique

La Direction de la jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) informe les structures intéressées de l'ouverture de la campagne d'habilitation des structures souhaitant distribuer des denrées alimentaires.

Le dossier de demande est disponible sur le site de la DJSCS de Martinique. Il doit être renseigné et retourné à la Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale par voie électronique mais aussi par voie postale **avant le 8 août 2016** - 12h délai de rigueur.

Une réunion d'information sur l'habilitation se tiendra le Lundi 27 Juin 2016 à la DJSCS agora 2 L'Étang Z'abricot à partir de 9H animée par la DAAF et la DJSCS.

Pour télécharger le dossier de demande :

<http://martinique.drjscs.gouv.fr>

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/